PRO BTP Formation

AMF instruments financiers

Objectifs

Satisfaire aux obligations de la directive AMF : Tous les collaborateurs qui conseillent ou réalisent des opérations sur instruments financiers doivent dans les 6 mois suivant leur embauche, justifier d'un niveau de connaissances minimales définies par l'AMF.

Programme traité au cours de la session :

Connaissances techniques : 3 thématiques.

Module 7: Les instruments financiers et les risques.

Module 8 : La gestion collective / la gestion pour compte de tiers. Module 9 : Le fonctionnement et l'organisation des marchés

Pré-requis

La Certification doit être obtenue dans les 6 mois suivant la prise de poste.

Programme

Thème: 7. Les instruments financiers et les risques

7.1 Les différents instruments financiers, leurs risques et leur rende-

ment/les types de risques

7.3 Les obligations

7.4 Les TCN

7.6 Les instruments substituables

7.7 Les principaux produits dérivés

7.8 Les OPC

Thème: 8 . La gestion collective/La gestion pour compte de tiers

Les OPCVM : caractéristiques générales les OPCVM : typologie et classification

Thème : 9 . Le fonctionnement et l'organisation des marchés

Les lieux et les modes d'exécution des ordres / entreprises de marchés et opérateurs SMN/Marchés réglementés/SMN/Internalisation/Marchés

libre/Marchés de gré à gré/comptant et à terme (dont SRD)

typologie et traitement des ordres/Marchés d'actions, de taux, dérivés

listés et organisés

Les intervenants sur les marchés

post-marché (activités de comptes, conservation, règlement livraison, dépositaire, gestion de Organisme : DEMOS Durée : 2 jours Code stage : 1FINGES10